



CHARGE(E) DE MISSION POLITIQUE DE LA VILLE ET DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Missions

Le chargé de mission sera tenu d'assurer :

- L'organisation, la coordination et l'animation de la mission politique de la ville,
- Le suivi renforcé des opérateurs de la Politique de la Ville,
- L'appui technique et financier dans une perspective d'optimiser les crédits à rechercher,
- Le suivi et l'évaluation des actions,
- Le développement du tissu associatif, des pratiques collectives et du lien social,
- La mise en œuvre de la politique municipale en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations.

Activités

1/ Assurer l'organisation, la coordination et l'animation de la mission politique de la ville :

- Organiser, coordonner et animer des groupes de travail découlant des enjeux déclinés dans le Contrat de Ville en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et des instances : appel à projets annuel, accompagnement des porteurs de projets, actualisation du diagnostic de territoire et indicateurs d'évaluation ;
- Conduire une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) à l'échelle des quartiers prioritaires et assurer le suivi de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;
- Définir en articulation avec des actions prioritaires pour les quartiers sur la base du Contrat de Ville ;
- Prospecter, sensibiliser et mobiliser de nouveaux acteurs autour des objectifs opérationnels du contrat ville ;
- Contribuer à la coordination territoriale des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- Formaliser les liens avec l'état.
- Assurer le lien avec les dispositifs déjà engagés par les autres services de la ville.

2/ Suivre les opérateurs de la Politique de la Ville :

- Être en relation avec les associations intervenant dans le cadre de l'ensemble des dispositifs liés à la Politique de la Ville : visites sur site, contrôle de l'exécution des actions financées, instruction et accompagnement de leurs projets ;
- Suivre, instruire et coordonner des demandes de subventions des associations et acteurs partenaires dans les domaines de l'accès aux droits, à la santé, à la culture, aux sports et sur 3 thématiques transversales :
 - ✓ Égalité femmes – hommes,
 - ✓ Lutte contre les discriminations,
 - ✓ Lutte contre toutes formes de replis communautaires ;
- Mettre en œuvre et suivi des outils liés au contrôle associatif a posteriori des subventions liées au contrat de ville.

3/ Assurer l'appui technique et financier dans l'optimisation des crédits à rechercher :

- Accompagner la recherche de financements de droit commun.

4/ Suivre et évaluer des actions :

- Aider au montage et à l'évaluation des projets ;
- Suivre l'exécution des engagements énoncés et des fiches actions constitutives du Contrat de Ville.

5/ Assurer le développement du tissu associatif et des pratiques collectives :

- Construire les outils d'implication citoyenne et relancer le dynamisme associatif de la Ville ;
- Assurer la conception et la mise en œuvre des politiques associatives et de développement de la citoyenneté et de la démocratie participative avec les orientations stratégiques de la collectivité ;
- Travailler dans une démarche transversale et d'optimisation des ressources ;
- Assurer l'animation et le développement de projets et de partenariats ;
- Mobiliser les associations autour de projets s'inscrivant dans le cadre de l'action municipale ;
- Impulser la démarche d'implication des habitants, la mise en place d'actions du « aller vers » en lien avec les autres directions ;
- Assurer la recherche de financements et de partenariats.

Compétences	
Savoirs	
<ul style="list-style-type: none"> - Relative autonomie dans la mise en œuvre des projets de développement et dans l'organisation du travail - Représentation de la collectivité auprès des acteurs locaux et des partenaires institutionnels - Force de proposition auprès de l'autorité - Techniques rédactionnelles de rapport et de notes de synthèse - Maîtrise du cadre réglementaire concernant les associations 	
Savoir-faire	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie des politiques de la Ville et de la Rénovation Urbaine et ouverture sur les politiques de cohésion sociale - Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels du développement territorial - Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du domaine du développement territorial - Réseaux de professionnels (social, politique de la ville, tourisme, environnement, espace naturel, économique) - Techniques de travail coopératif - Techniques de médiation et de dynamique de groupe - Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs - Principes de démocratie locale et modes réglementaires de concertation et d'information - Principes et techniques de la participation des habitants - Capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation - Qualités relationnelles et rédactionnelles - Disponibilité, sens du service public - Esprit d'analyse et de synthèse - Créativité, adaptabilité et communication 	
Savoir-être	
<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur - Discrétion 	
Détails	
<ul style="list-style-type: none"> - Grade de catégorie A - Filière administrative - Type de contrat : Titulaire – Contractuel - Temps complet - Sous l'autorité de : Directeur de la politique de la ville <p>Profil recherché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Master II...) - Expérience significative sur les missions <p>Direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre social et politique de la ville 	
Avantages :	
<ul style="list-style-type: none"> - Rémunération statutaire - Régime indemnitaire - Prime annuelle - Prestations actions sociales - 37h30 hebdomadaires et 15 jours de RTT 	
<i>Candidat(e)</i>	<i>Date :</i>
<i>Directeur Général des Services</i>	<i>Le Maire</i>